

LE CHANERU

JOURNAL MUNICIPAL

Avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL ELECTIONS PARTIELLES

Déclarations de candidatures obligatoires uniquement pour le 1er tour.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée.

Seuls peuvent se présenter au second tour de scrutin les candidats présents au premier tour, sauf si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

La déclaration de candidature doit obligatoirement être rédigée sur un imprimé (cerfa 14996*03).

Documents nécessaires au dépôt de candidature, téléchargeables sur le site www.ain.gouv.fr

Les candidatures devront être déposées à la sous-préfecture de Nantua aux dates et heures suivantes.

Premier tour :

- Du lundi 22 mai au mercredi 24 mai de 9h à 13h.
- Et le jeudi 25 mai, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Second tour :

Lundi 12 juin, de 9h à 13h
Mardi 13 juin de 9h à 13h et de 14h à 18h.



Monsieur Henri Caldairou a quitté ses fonctions de maire le 11 mars dernier.

Dès les élections de 2020, il dévoilait son intention de passer la main.

A mi-mandat, il a décidé de mettre un terme à 17 années d'engagement au service de la commune.

Depuis 2014, je travaille à ses côtés, d'abord comme simple conseillère puis, depuis 2020, comme première adjointe.

J'ai pu apprécier chez lui des qualités d'écoute et de respect de l'autre mais aussi, sa capacité à prendre du recul face à des situations souvent complexes, situations qui ne manquent pas de se présenter, même dans une petite commune comme la nôtre.

Je sais qu'il a veillé à garantir la cohésion des équipes qui l'entouraient, agents communaux, élus, mais aussi bénévoles des différentes associations présentes sur notre commune dont il a reconnu l'engagement en les remerciant à maintes reprises.

Je sais aussi qu'il a toujours veillé à garantir l'avenir de la commune en gardant le cap sur des objectifs définis avec clarté.

L'installation dans les nouveaux locaux de la mairie sera effective avant la fin 2023. Cette installation relève de l'obligation légale de mise en accessibilité des bâtiments publics, imposée par la loi n°2014-789 du 10 juillet 2014.

La reconversion de l'actuelle mairie laissée vacante par ce transfert s'intégrera dans l'opération d'aménagement « Chanay centre-bourg » inscrite au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays Bellegardien (PLUIH). Cette opération permettra la création d'une cinquantaine de nouveaux logements.

De même les négociations menées depuis 18 mois avec la MGEN vont permettre à la commune de récupérer d'ici quelques mois, les 3 hectares du « champ de chêne » actuel-

lement sous bail emphytéotique, libérés des constructions obsolètes qui s'y trouvent encore aujourd'hui.

Sur le plan financier, Henri Caldairou a toujours veillé à conserver une situation saine, résultat d'une gestion rigoureuse.

Le Budget de la commune laisse apparaître en fonctionnement pour l'année 2022 un solde d'exécution de 104 593 €.

Compte tenu du report de l'exercice 2021, le solde total d'exécution s'élève au 31 décembre 2022 à 298 371 €.

- L'endettement de la commune au 1er janvier 2023 est de 283778,90 €;
- Son montant par habitant de 442 € est inférieur à la moyenne de la strate équivalente évaluée à : 600 € par habitant
- Le budget d'investissement pour l'année 2023 est de l'ordre de 700 000 €. Il prévoit entre autres :
 - L'achat de matériel,
 - L'aménagement de la nouvelle mairie
 - Les travaux de réfections des murs de soutènement autour de l'église
 - La constitution de réserve foncière

TOUS SES OBJECTIFS RESTENT LES NÔTRES.

C'est dans cet état d'esprit que j'assumerai du mieux que je le pourrai les fonctions de maire par intérim jusqu'au mois de juin.

Les dimanches 11 et 18 juin prochains, des élections partielles auront lieu afin de pourvoir deux postes de conseillers municipaux.

Ces élections permettront de compléter l'effectif du conseil municipal qui élira ensuite un nouveau maire et les futurs adjoints.

Elles pourraient ainsi anticiper le renouvellement des conseils municipaux prévus en 2026, renouvellement souhaité par Henri Caldairou.

Aussi j'engage tous ceux qui ont une vraie ambition pour Chanay à se porter candidat.

ELISABETH JEAMBENOIT,
MAIRE PAR INTERIM



A Chanay... une initiative de covoiturage originale

Depuis quelques semaines, deux habitants de Chanay, se rendent à leur travail en minibus de 8 places. Emilien et Benoît ont répondu à nos questions.

Comment vous est venue l'idée de ce covoiturage original ?
Depuis 3 ou 4 ans, un groupe s'était constitué et nous covoiturions à 5 pour nous rendre au CERN, notre lieu de travail, à la fois pour des raisons économiques mais aussi écologiques.

Certains venaient d'au-delà de Belley, d'autres de Ceyzérieu, de Seyssel et de Chanay. Nous avions donc déjà une expérience commune et un même état d'esprit : pour vivre ce genre d'expérience, il faut savoir s'adapter et faire preuve d'une certaine flexibilité, notamment en matière d'horaires.

Pourquoi avez-vous décidé de faire évoluer votre projet et d'acheter un minibus diesel ?
Nous désirions avoir un véhicule plus grand pour ouvrir notre projet à d'autres personnes intéressées. Aujourd'hui, par exemple, nous sommes 6 et nous pouvons donc aller jusqu'à 8 personnes grâce à l'achat de ce véhicule. Ensuite, l'augmentation du prix du gasoil a été un élément déclencheur de notre projet.

Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre du projet ?
Nous avons eu des problèmes pour trouver un véhicule. Aujourd'hui, il y a peu, voire pas du tout, de minibus diesel neuf sur le marché. En effet, le système de malus écologique mis en place par le gouvernement a poussé les constructeurs à retirer ces modèles de leur catalogue : une aberration ! Nous avons donc cherché un véhicule d'occasion et avons trouvé un minibus au prix de 5500 €, que nous avons remis en état.

Comment vous organisez-vous financièrement ?
Deux d'entre nous ont avancé les fonds. Les autres nous remboursent au prorata de leur utilisation selon le nombre de kilomètres effectués par chacun. De manière générale, cette organisation permet de diminuer de moitié les frais de déplacement habituels. L'achat du minibus devrait être amorti sur trois ans.

Rencontrez-vous des difficultés dans la mise en place de votre projet ?
La difficulté principale que nous rencontrons est la diminution du nombre de places de parking longue durée, gratuites, dans les villages où nous stationnons nos véhicules privés.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative, citoyenne et responsable, en espérant que d'autres démarches du même type voient le jour.

ELISABETH JEAMBENOIT

REGLEMENTATION

Brûlage



En vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Ain, le brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel des végétaux tels que les déchets verts, les végétaux coupés ou sur pied, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés, quelle que soit leur teneur en humidité, est interdit.

Bricolage - Jardinage

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Votre nouveau container à verres

Taille des Haies

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant leur période cruciale de nidification pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

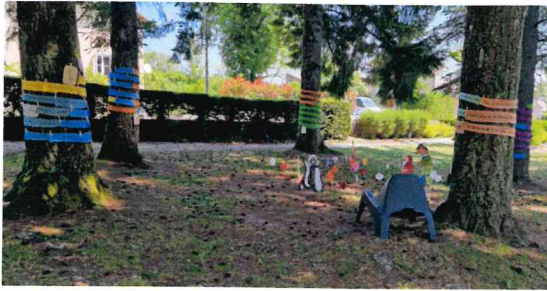


Animaux Domestiques Il est expressément défendu de laisser errer ou divaguer les animaux sur les territoires de la commune ; et notamment les chiens, chats et animaux d'espèces sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.
Veillons aux déjections de nos animaux





Pirouette et Compagnie ... Une association pas comme les autres



Le nom de « Pirouette et Compagnie » évoque, à n'en pas douter, une association dont l'activité est orientée vers les enfants. Et pourtant ...

Au fil de la conversation avec sa co-présidente et trésorière, Fanny Duvauchel, j'ai pu me rendre compte que si les activités pour enfants sont effectivement un objectif majeur, les adultes ne sont pas laissés de côté pour autant !

« Pirouette et Compagnie » est différente des autres associations en ce sens que les activités qu'elle organise répondent plus à un état d'esprit, à une philosophie, qu'à un type d'activité bien déterminé, correspondant à un objet bien défini.

La philosophie de « Pirouette et Compagnie » est avant tout de privilégier des axes autour desquels elle greffe ses interventions : le respect de l'environnement, le rejet du gaspillage, la qualité de vie, les relations transgénérationnelles, la culture pour les petits et les grands.

C'est ainsi qu'on a pu retrouver cette association à l'origine d'activités variées comme :

- Des ateliers de théâtre ou de comédie musicale pour enfants et adultes,
- Des ateliers de bricolage pour enfants, au moment de Noël, utilisant des matériaux de récupération,
- Des soirées débat pour adultes, animées par des professionnels, sur les thèmes de la protection de l'environnement et du gaspillage des ressources naturelles,
- Des interventions à la bibliothèque avec, entre autres, des animations dans le cadre de l'atelier « Graine de lecteurs »,
- Le ramassage des déchets autour de l'école avec les enfants,
- L'installation de bacs à plantes aromatiques sur un parking,
- La participation des enfants à la Fête de la Nature 2022 par l'affichage de contes sur les arbres avec un « itinéraire de lecture ».



L'année 2023 devrait être tout aussi diversifiée autour de thèmes comme :

- Manger en pleine conscience,
- Créer une histoire illustrée (en collaboration avec la bibliothèque),
- Gérer le stress et la concentration (à l'attention des candidats aux examens),
- Vivre une séance de « méditation guidée »,
- Et bien sûr, « Fêter la Nature ».



Pour concrétiser toutes ces idées, Fanny est épaulée par la co-présidente et trésorière de l'association : Hélène Servignat.

Toutes deux ont fait renaître, il y a six ans, l'association créée en 2009 par Anouk Van Asperen et Corinne Poncet puis reprise par Stacy Chevallier et Fanny en 2015.

Elles ont été rejointes, peu de temps après, par Elisabeth Jeambenoit. L'association a été mise à mal par la période de confinement de 2020.

Aujourd'hui « Pirouette et Compagnie » renaît avec un fourmillement d'idées et des actions variées, choisies en fonction des demandes ou des inspirations du moment, mais qui respectent toujours les axes définis plus haut, ce qui reste une règle à laquelle elle ne déroge pas.

Avec peu d'associés, mais beaucoup de sympathisants (et beaucoup de bonne volonté !), Pirouette et Compagnie, telle un lutin, réapparaît dans des domaines divers, là où on ne l'attend pas, et toujours au travers de manifestations originales.

Prochain rendez-vous annoncé : Chanay fête la nature, sauf une manifestation inattendue d'ici là !
Nous sommes impatients !

Fanny Duvauchel co-présidente et co-trésorière avec Hélène Servignat.
Contact : fdvchl@hotmail.com.

CLAUDE ROUX



Repas des Séniors, 15 décembre 2022, CCAS

Vente de pains, diots et animations,
25 février 2023, La Dorchéranne



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Spectacle du 6 décembre 2022



Nuit de la lecture- 21 janvier 2023



Présentation de bandes dessinées

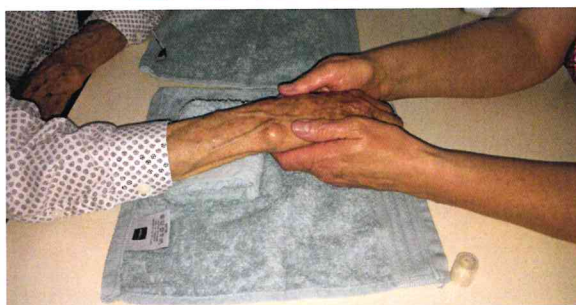
Vide dressing, bourse aux jouets,
marché artisanal des créateurs,
3 décembre 2022



Sainte Barbe, Chanay 11 décembre 2022



Richemond Quad
Vente de raclette, 5 novembre 2022



« Prenons le temps de respirer », atelier sur le bien-être,
Bistrots Ambulants MSA & CLIC, 9 février 2023



Atelier de sophrologie,
Sport & Détente, 31 octobre 2022



Tombola de la chasse aux oeufs,
Sou des écoles, 8 avril 2023,



Les enfants de l'école sont vraiment étonnants !

Dans le contexte actuel, entre la morosité économique, les craintes climatiques, les conflits sociaux et beaucoup d'autres sujets d'inquiétude, tournons nos regards vers nos enfants ! Regardons-les vivre, rire, s'émerveiller, et découvrons à quel point ils sont pleins de ressources et d'énergie ! Gardons l'espoir avec cette nouvelle génération, qui peut nous surprendre de bien des façons !

C'est avec la conviction que les enfants apprennent mieux quand les apprentissages ont du sens et leur apportent du plaisir, que l'équipe enseignante s'est lancée le défi de travailler la langue française et la musique en faisant écrire des chansons aux enfants.



Nous avons pris contact avec un chanteur, compositeur et interprète, Petrek (Patrick Perret), qui sait accompagner les enfants dans l'écriture de leurs propres textes, puis dans la création de mélodies.

Son collègue, Laurent Darmon, musicien et arrangeur, enregistre la musique créée par les enfants. Vient ensuite le temps de la mémorisation de la chanson et son enregistrement en studio. Comme vous pouvez vous en douter, c'est un moment très attendu !

En parallèle, un vidéaste, Anthony Lefèvre, va capturer des instants de vie à l'école avec son matériel professionnel. Il filmiera également les enfants en train de danser et chanter sur leur chanson. Avec tout ce contenu vidéo, il réalisera des clips, qui seront de magnifiques souvenirs pour nos artistes en herbe !

Je tiens à partager avec vous mon émotion devant l'engagement et la créativité des enfants.

Lors des séances d'écriture, ce sont des dizaines de doigts qui se lèvent et des fessiers qui trépigent d'impatience sur les chaises, pour proposer des synonymes « plus jolis », ou qui vont mieux dans la phrase !

Quelle implication inattendue ! Tous ont leur mot à dire, tous proposent des idées. Le collectif prend tout son sens. Chacun est intégré et actif dans le projet !

Au travers de ces séances, c'est la syntaxe des phrases, le lexique, la conjugaison, la nature et la fonction des mots qui sont travaillés, sans que les enfants s'en rendent vraiment compte. Les apprentissages de la langue prennent vie !

J'ai également été très surprise par la spontanéité avec laquelle les enfants ont proposé des mélodies. Laurent Darmon les a codées en partition et le tour était joué ! Nous sommes tous à présent très impatients de vivre l'enregistrement en studio et la réalisation des clips !

Si la vie est loin d'être facile, elle recèle aussi des instants de grande joie. Elle permet des projets ambitieux et stimulants. Cette expérience riche et positive nous rappelle que nous pouvons faire confiance à nos enfants pour le monde de demain. Ils n'ont pas dit leur dernier mot !

Pour plus de renseignements : <https://trousseaprojets.fr/projet/5257>



NATHALIE DUPILLE

AGENDA DU VILLAGE

- Lundi 1er mai : Parcours sportif, buvette, repas de midi sur réservation (07-86-15-27-09), Amicale des Sapeurs Pompiers
- Lundi 8 mai : Cérémonie commémorative de l'Armistice
- Vendredi 19 mai : Projection du film « Le Chêne », par La Dorchéran
- Vendredi 19 et samedi 20 mai : Fête de la nature
- Samedi 3 juin : Vente de roses, CCAS
- Vendredi 9 juin : Soirée Tapas, Richmond Quad



- Dimanche 11 juin : Elections municipales partielles
- Mardi 13 juin : Spectacle de l'école
- Dimanche 18 juin : Elections municipales partielles
- Samedi 1er juillet : Cérémonie du Col de Richmond
- Samedi 8 juillet : Concours de pétanque, CCAS
- Samedi 19 août : Concours de pétanque, CCAS
- Samedi 2 septembre : Concours de pétanque, Handi-Raid
- Septembre : Sortie des seniors, CCAS



Découverte de la Nature à travers la randonnée

« Chanay fête la nature ! » le 20 mai 2023 de 17h à minuit.
Promenons-nous dans les bois....

« Hêtre » ou ne pas être, telle « haie » la question...

Il était une fois, au cœur d'un petit village de l'Ain, non pas un mais toute une bande d'allumés qui ont fait le rêve étrange et merveilleux de faire vivre au plus grand nombre un voyage essentiel ; d'arbre en arbre, à la découverte de la beauté et de la magie du minuscule comme du majuscule dans la forêt qui les entoure.

Depuis deux ans, la commune participe à cet événement national qu'est la fête de la Nature, une manifestation gratuite pour permettre à tous les publics de vivre une expérience à son contact.

Après les épouvantails et les fleurs, c'est la forêt et son vivant qui sont à l'honneur cette année, en réponse à un appel à projet départemental.

Pour cette troisième édition, bon nombre d'associations de la commune ont accepté de travailler en partenariat, pour créer une dynamique fédératrice dans le village.

Une collaboration est prévue avec l'association **Magic Green Art**, spécialisée dans la mise en valeur artistique des milieux naturels. Des artistes professionnels d'horizons variés participent également à cette fête.

Il s'agit de sensibiliser le public au respect de l'environnement ainsi qu'à la diversité et la richesse du milieu naturel. Un aspect « vert » et « développement durable » est un critère qui a présidé au choix de toutes les prestations proposées. Il nous semble important de faire découvrir la Forêt sous un angle artistique et culturel, en la rendant accessible à tous.

L'aspect merveilleux des bois est mis en lumière grâce à des animations variées et féériques, de jour comme de nuit, dans une ambiance festive et conviviale adaptée aux petits comme aux grands.

**CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS ET
PETITS ÊTRES DES BOIS**

**CHANAY FÊTE LA NATURE
2023**

**NOMBREUX LOTS
À GAGNER!**

Rejoignez le mouvement; prenez part à l'organisation de la fête de la Nature

Exposition des épouvantails dans vos jardins dès le 1er mai

Partager
Fédérer
Créer

Je participe au concours d'épouvantails :

NOM Prénom :
Adresse :
Tel :

Coupon à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'épicerie avant le 3 avril

Le programme est dense pour que la fête soit belle :

1) Dès la fin avril sont prévus : des ateliers créatifs, une exposition, diverses animations en bibliothèque, un concours d'épouvantails, et la projection du film « le Chêne » le 19 mai au soir avec une buvette.

2) Au programme du Jour J : un marché d'artisans et de créateurs, un parcours de jour avec musique, danse, théâtre, contes, ateliers de sophrologie, de land art et de peinture ainsi qu'une myriade d'autres surprises ; un parcours nocturne illuminé ; de la restauration pour tous les goûts, une buvette et une soirée avec plusieurs concerts.

Vous pouvez aussi nous aider en devenant bénévole ou bien grâce à un don ou du sponsoring.

Merci pour votre soutien sous toutes ses formes

Contacteur : organisateurs

Mail - fetedelanaturechanay@gmail.com

Page Facebook - <https://www.facebook.com/fetedelanaturechanay/>

Compte Instagram - https://www.instagram.com/fetedelanature_chanay/

STÉPHANIE COURIVAUD

**CHANAY FÊTE LA
NATURE !**  **20 mai
2023**

**MARCHÉ DES ARTISANS
ET DES CRÉATEURS**

17h-21h

REJOIGNEZ NOUS DANS L'AVENTURE !

5 EUROS LE MÈTRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AVANT LE
12 MAI 2023

 [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/FETEDELANATURECHANAY/](https://www.facebook.com/fetedelanaturechanay/)

MAIL : [FETEDELANATURE@GMAIL.COM](mailto:fetedelanature@gmail.com)

 **04.56.82.96.09**
(DU LUNDI AU VENDREDI
ENTRE 9H ET 12H)







UN HOSPICE A CHANAY

La présence d'un hospice de vieillards à Chanay inaugure un siècle de soins, un siècle durant lequel plusieurs établissements d'assistance ou de soins vont coexister au sein de la commune.

Tout commence en 1894. Le 20 janvier, le conseil municipal de Chanay décide de créer une Commission Administrative d'Assistance gratuite, dont la mission sera de prendre en charge les indigents, les vieillards et les femmes en couches.

En 1898, Pierre Marin Girel, né à Chanay en 1844 et qui devint entrepreneur dans les chemins de fer, fait deux dons à la commune.

Le premier est une somme de 200 000 francs destinée à constituer une rente qui viendra en aide aux vieillards et aux personnes nécessiteuses de la commune.



Le second leg, une somme de 25 000 francs, sera destiné à racheter la maison de naissance (situation ?) du donateur, afin de l'agrandir et/ou de la modifier, et de constituer un hospice de vieillards.

Pierre Marin Girel décédera deux ans plus tard. La commune décide alors d'accepter son leg, et la somme de 200 000 francs sera placée en rente sur l'État, au nom de la commune. La municipalité rachète également la maison natale du défunt, avec la somme dédiée à cet usage.

Cinq personnes seront expropriées pour cause d'utilité publique, afin que la municipalité puisse acquérir les terrains nécessaires à l'édification des bâtiments. Les travaux durèrent de 1901 à 1909, année de l'ouverture.

Le personnel est recruté et comprend un médecin, un pharmacien, une infirmière, un secrétaire-économe et un receveur (qui assure la comptabilité). A ces personnes s'ajoutent les « gens de journée », c'est-à-dire les employés chargés de l'entretien intérieur et extérieur.

Les patients ont droit à trois repas par jour et le chauffage est assuré par un calorifère central à vapeur, alimenté au charbon, environ 12 tonnes par an.

En 1909 sont également accueillis les premiers pensionnaires. Le Registre matricule de la population de l'Hospice de Chanay fait état de 3 entrées, 2 le 17 juin 1909 et 1 en octobre 1912. Aucune autre entrée n'est mentionnée, jusqu'à la cessation d'activité en 1918.



On ne sait donc pas combien de personnes ont été accueillies au sein de l'hospice. N'y a-t-il eu que ces trois pensionnaires, ou les admissions n'ont-elles pas été mentionnées sur ce registre ?

Toujours est-il que, par contrat signé par le maire en mai 1918, la Commission Administrative des Hospices met les bâtiments à disposition de la Croix-Rouge américaine, qui y installera une colonie sanitaire d'enfants orphelins de guerre, jusqu'au début de l'année 1920.

Les 3 vieillards présents alors au sein de l'hospice seront placés ailleurs par la Croix-Rouge.

En novembre 1919, il apparaît qu'il sera impossible de réintégrer les personnes âgées au sein de l'hospice. Le personnel est difficile à trouver, le chauffage coûte cher et les ressources de l'établissement sont insuffisantes pour acheter toutes les fournitures nécessaires.

Un projet de restructuration voit le jour en 1920, mais aucun projet ne sera réalisé.

Le 26 août 1926, le conseil municipal décide de mettre l'hospice à disposition des Pupilles de la Nation, ce qui sera effectif le 1er octobre 1926. Peinant à recruter, la Maison des Pupilles de la Nation devient le Preventorium de demi-altitude de Chanay, géré par l'œuvre des Pupilles de l'École Publique, le 1er octobre 1929.

En 1934, la commune conclut un bail emphytéotique (d'une durée de 99 ans) avec l'Association des Pupilles de la Nation, qui prévoit le fonctionnement d'un Preventorium antituberculeux de jeunes filles. Le 23 mars 1954, ce bail est cédé à la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale.

L'histoire de l'hospice de Chanay s'achève le 28 août 1986. Le conseil municipal décide de sa suppression, qui sera rendue effective par arrêté préfectoral. Les biens de l'établissement seront dévolus au Bureau d'aide sociale de la commune.

L'aventure de l'Hospice de vieillards de Chanay n'aura duré qu'un temps, mais elle aura ouvert la voie à la création d'un établissement de soin et qui aboutira, en 1954, à l'installation de la MGEN, présente encore aujourd'hui au sein du village.

Implantation d'une nouvelle antenne Bouygues Telecom au lieu-dit « En Gueudry »



- Cette installation s'inscrit dans le cadre de l'accord de « New Deal mobile » passé entre les opérateurs de téléphonie mobile et l'Etat.
- En janvier 2018, le gouvernement a obtenu des opérateurs privés des engagements visant à accélérer la généralisation de la téléphonie mobile de qualité pour tous les français.
- Chanay était concerné par cette mesure car la commune fait partie d'un secteur retenu par arrêté du 17 décembre 2020 en vue de l'amélioration de la couverture mobile.
- Un seul opérateur, la société Bouygues Telecom, désigné en janvier 2021 a été en charge de la construction du pylône pour le compte des 4 opérateurs présents sur le territoire (Free, SFR, Orange et Bouygues).
- Aucun terrain communal ne convenant dans la zone de recherche donnée, le terrain choisi par cet opérateur pour édifier l'antenne est un terrain privé.
- Comme pour tous les projets d'urbanisme, ce dossier a fait l'objet d'une déclaration préalable avec affichage en mairie au mois de mai 2022.
- Il a été transmis à la Maison de l'Urbanisme dont la décision favorable a été rendue publique par un arrêté affiché pendant deux mois pour d'éventuels recours.
- Conjointement à l'envoi du dossier d'urbanisme, un dossier d'information était consultable en mairie. Cette actualité a été diffusée par le biais de Panneau Pocket.
- Pour plus d'informations sur le sujet, vous pouvez vous adresser à la mairie.

ELISABETH JEAMBEHOIT



9 février 2023 - Signature du Contrat Région à Chanay. Avec les communes du Pays bellegardien ; en présence de Mme Stéphanie Pernod, 1ère Vice-présidente déléguée à l'économie, à la relocalisation, à la préférence régionale et numérique, Région Auvergne-Rhône-Alpes.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes subventionne notre transport pour Surlyand à 100% !
La Région propose aux écoles une subvention pour financer 100% des frais de transport pour un projet scolaire à la montagne.
Grâce à cette opération, les enfants du CP au CM2 de notre école ont pu profiter de 6 séances de ski de fond dans la station de Surlyand.



Le 23 février 2023, l'entreprise Bellegarde Pays de Gex services (B.P.G) a installé, avec l'aide des services techniques de la mairie de Chanay, son matériel pour une séance Snoezelen.

Cet atelier intervient dans le cadre de l'action « Bistrot ambulants » organisée par la MSA et le CLIC du pays Bellegardien, financée par le biais de la conférence des financeurs, qui propose des budgets pour des actions en direction des aînés du territoire. L'objectif est de (re)créer des liens familiaux, amicaux, et aussi de sortir de la solitude en partageant un moment convivial.

Les organisateurs remercient la mairie, les agents municipaux, les bénévoles de la bibliothèque et d'une manière générale les habitants de Chanay pour l'accueil qui leur a été fait.

VOTRE JOURNAL

Le comité de rédaction du Chaneru recherche tout document relatif à l'histoire et au patrimoine de la commune : portraits, photos, cartes postales, timbres, courriers privés, témoignages écrits ou oraux, etc.
Et aussi, des initiatives menées par les Chanerus et leur savoir-faire...

Contact : Mairie de Chanay

IMPRESSUM

Mairie de Chanay
32 Route de Seyssel, 01420 CHANAY
Tel : 04.50.59.50.38
Site : www.mairie-chanay.fr